

INDEXATION : la proposition du Conseil d'Etat (+1%) est totalement insuffisante

GREVE et MANIFESTATION le 14 novembre : MOBILISONS-NOUS !!!

Etat de Genève :

Champion de l'appauvrissement de son personnel

Le personnel de la fonction publique et du secteur subventionné n'a déjà pas eu droit à la compensation de l'inflation en 2021 (+0,9%). En 2022, après de longues négociations, plusieurs manifestations et grèves, c'est encore +0,26% qui n'ont pas été compensés. Pour 2023 (octobre 2022 à octobre 2023) c'est 0,4% qui manquent, soit **une perte totale de salaire de 1,56%**.

Ceci sans compter que l'indice des prix à la consommation (base de calcul de l'indexation) N'INCLUT PAS les hausses des primes maladies

L'Assemblée des délégué-es du 5 octobre ainsi que l'Assemblée du personnel du 19 octobre exigent donc :

- **une indexation des salaires de 5%**
- **une indexation équivalente des prestations sociales et des subventions.**

Ces revendications se calquent sur celles de la majorité des syndicats des fonctions publiques romandes et de l'Union Syndicale Suisse qui exigent également **une indexation de tous les salaires à 5%**. Par ailleurs, une étude de l'UBS anticipe une indexation moyenne de 1.9% pour le secteur privé et de 2.2% pour le secteur public.

L'absence d'indexation impacte vos retraites

Dans notre système de retraites (caisses publiques), le calcul des rentes est basé en pourcentage du montant du dernier salaire. **Si les salaires baissent, les rentes baissent aussi.**

Accumulées, **les pertes peuvent être énormes lorsqu'on arrive à la retraite.** Or, le personnel a déjà perdu une part importante de ses retraites lors de la fusion des caisses CIA et CEH en 2014 (-12% de perte)

et lors de la capitalisation complémentaire faite dernièrement pour la caisse de la police.

Pour les retraités actuels, PAS D'INDEXATION non plus : le Conseil d'Etat refuse une capitalisation complémentaire qui permettrait aux caisses de prévoyance de l'Etat une juste réévaluation des rentes.

Des postes à défendre

Bien que des postes aient été prévus dans le projet de budget 2024 du Conseil d'Etat, ils ne correspondent pas entièrement aux besoins dû à l'accroissement de la population et à l'augmentation des situations complexes. Dans les soins par exemple, le vieillissement de la population accroît les besoins en gériatrie, mais aussi en soins aigus (cancers, ...). Les retours précoces à la maison surchargent l'IMAD. Les hôpitaux privés prennent les « bons cas » et laissent les situations sociales compliquées aux services publics. Dans les écoles, il n'y a aucune augmentation pour les secrétariats, et aucune non plus pour les infirmières, les psychologues, l'éducation sexuelle, ... De nouveaux projets ne peuvent pas être engagés : au service pénitentiaire, un service de prévention, service indispensable qui a fait ses preuves dans d'autres pays, ne peut toujours pas être mis en œuvre faute de personnel.

**La réponse du Conseil d'Etat est insuffisante
La grève s'impose et est justifiée !**

Les revendications du personnel ont été adressées au Conseil d'Etat accompagnées d'un préavis de grève. **Le 1% proposé par le Conseil d'Etat le 8 novembre est totalement insuffisant.** La mobilisation est plus que jamais indispensable pour obtenir une indexation décente et garantir au minimum les nouveaux postes prévus dans le projet de budget du Conseil d'Etat.

[Lien vers les consignes de grève](#)

PROGRAMME DU 14 NOVEMBRE : grève – assemblée du personnel – manifestation

Le personnel de l'Etat de Fribourg va également défilé ce même jour pour des revendications similaires et les personnels neuchâtelois de la santé et du social se mobilisent dans la même période. La solidarité intercantonale s'organise.

Dès 13h30 : GREVE et piquets de grève sur les lieux de travail

16h30 : ASSEMBLEE DU PERSONNEL au Palladium (rue du Stand 3bis à Genève)

17h30 : Départ de la MANIFESTATION depuis le PALLADIUM
(Parcours prévu : rue du Stand, rues Basses, rue Verdaine, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue Henri-Fazy)

18h30 : Arrivée sur la promenade de la Treille – prises de paroles

19h15 Fin de la manifestation